



Lundi 13 septembre : l'Association sportive du collège redémarre !

publié le 12/09/2021

Licence gratuite avec Pass Culture Sport 79

Descriptif :

L'AS propose à tous les élèves de découvrir et de pratiquer des activités physiques et sportives variées au collège.

Il existe au collège Jules Supervielle, une **Association Sportive affiliée à l'U.N.S.S.** (Union Nationale du Sport Scolaire), présidée par Mme IALAMOV puis Mme LAVANCHE, principale de l'établissement, et encadrée par les professeurs d'Éducation Physique et Sportive, Mme HEBERT, M COSTE, Mme GOYEAU et Mme GANDRILLON.

Cette AS permet à tous les élèves intéressés, quel que soit leur âge ou leur niveau, de **se retrouver** pour **découvrir et pratiquer** des activités physiques et sportives **variées** entre 12h30 et 13h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi mais aussi le mercredi après-midi.

Les activités débiteront à **partir du lundi 13 septembre** et l'accès sera autorisé à la découverte et sans licence jusqu'au 30 septembre.

Avec le contexte sanitaire et les règles de fonctionnement à respecter (notamment le passage au self par classe), nous proposerons pour le moment l'AS le midi pour un seul niveau de classe (les premiers qui seront passés au self) et une seule activité par période (jusqu'aux prochaines vacances).

L'activité qui sera pratiquée durant cette 1ère période sera :

Tennis de Table.

Les créneaux seront :

Lundi = 6ème / Mardi = 5è / Jeudi = 4è / Vendredi = 3è

- ▶ Après leur passage au self, les élèves **vont attendre le professeur d'EPS à 12h30** devant **la porte du bâtiment EPS** du collège.
- ▶ **Le même protocole que l'EPS s'applique, ils doivent venir en tenue !** Il est obligatoire de se changer après l'activité sportive le midi au collège car l'hygiène reste primordiale !
- ▶ Pour les activités du mercredi (soutien natation à la piscine coeur d'o et escalade à la salle Réverho à côté du skate park stade Métayer) : les élèves se rendent directement aux installations. Pour les élèves DP5j qui mangent au self, nous leur conseillons de se rassembler devant la vie scolaire pour partir en groupe vers 12h45 (les premiers mercredis pour l'escalade, un professeur d'EPS fera le trajet avec les élèves).

Précisions pour l'escalade : après appel micro au collège les élèves intéressés ont reçu un papier pour choisir un créneau d'1h soit de 13h à 14h ou 14h à 15h (cf. fiche jointe) qu'ils doivent rapporter avant le mercredi 15.09 afin que le jeudi 16.09 le créneau qui sera choisi leur soit communiqué.

L'AS ESCALADE débutera donc le mercredi 22 septembre.

- ▶ Pour les **sorties UNSS** le mercredi après-midi, les élèves seront informés par une **affiche** placée **sur la vitre du bureau EPS, sur le site du collège** et l'information pourra aussi être transmise par leur professeur d'EPS durant leur cours.

A chaque sortie, les élèves doivent **venir inscrire** leur nom, prénom, classe, date de naissance **sur une feuille**

d'inscription et **prendre une convocation** qui devra être complétée par la famille et **redonnée signée** (avec un numéro à joindre d'urgence) **avant la sortie** pour prévenir en cas de blessure ou changement d'horaires !
Sur cette convocation sera notées : les heures de départ, de retour, les affaires à prévoir, l'activité pratiquée et le lieu de la sortie... Pour les DP4j, **un repas exceptionnel au self** est **possible** mais l'élève devra aller **prévenir** en amont le **secrétariat** qui facturera un repas à la famille. Pour les DP5j en cas de sortie avec un départ avant 12h, le repas au self qui ne sera pas pris ne sera pas facturé car la liste des élèves en sortie sera communiquée au secrétariat.

A partir du jeudi 1er octobre les élèves non licenciés (sans la feuille d'autorisation complétée par la famille et le paiement) ne seront pas acceptés.

Vous trouverez ci-joints : la feuille pour l'inscription et le calendrier prévisionnel de la première période pour les créneaux UNSS du mercredi après-midi.

Le calendrier annuel ne sera pas publié car il est depuis le COVID trop fluctuant donc non conçu dans sa globalité mais élaboré période après période.

Nous vous informerons également régulièrement sur le site du collège des différentes sorties UNSS qui seront organisées le mercredi.

* Relance du PASS CULTURE SPORT 79 *

Le département des Deux-Sèvres a décidé de soutenir la reprise des activités culturelles et sportives en incitant les familles deux-sévriennes à inscrire leurs enfants dans les structures (clubs sportifs affiliés à une fédération, associations sportives scolaires affiliées UNSS et structures associatives ou publique proposant un enseignement artistique (musique, chant, théâtre, danse, cirque arts plastiques...).

Pour deux inscriptions le département vous rembourse 30€ pour chaque activité qu'elle soit sportive artistique ou culturelle (que le prix de l'inscription soit supérieur ou inférieur à 30).

Pour une licence UNSS, le remboursement sera toute fois plafonné à **25€ d'aide**.

A savoir que pour la licence UNSS qui est à 20€ après remboursement du département elle vous sera plus que gratuite !

Pour cela, la démarche est à faire en ligne à l'adresse ci-dessous :

<https://www.passculturesport79.fr/>

Un **justificatif de licence UNSS** sera distribué à votre enfant **courant octobre** dès que notre fédération nous aura communiqué les numéros de licence des élèves inscrits.

Si vous avez besoin de d'autres renseignements ou que vous souhaitez nous signaler une absence, vous pouvez nous écrire sur l'application ROUND CUBE sur l'ENT ou joindre la vie scolaire qui nous transmettra l'absence.

Les animateurs de l'AS

Portfolio

